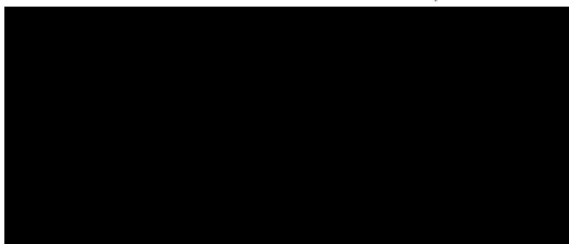




Québec, le 15 janvier 2018



Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue le 18 décembre 2017, ayant les objets suivants :

« Les coûts de la mission de la ministre des Relations internationales Christine St-Pierre à Londres et à Paris du 26 novembre au 9 décembre 2017. Je veux également obtenir copie des comptes de dépenses de la ministre et des membres de son équipe incluant les copies des factures de logement, transport, repas, etc. »

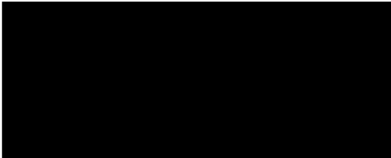
En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint copie des documents faisant état des coûts associés aux déplacements officiels de la ministre Christine St-Pierre à Londres et Paris aux dates susmentionnées, ainsi que des coûts associés aux déplacements de membres de son cabinet pour les deux portions de cette mission.

Il est à noter que les frais de transport terrestre associés au déplacement de la ministre concernent la portion de sa mission qui s'est déroulée à Londres. Par ailleurs, les normes d'hébergement à l'étranger appliquées par le Ministère datent de 2002, ce qui explique que des dépassements peuvent survenir vu l'évolution du coût de la vie depuis cette époque.

Enfin, les informations caviardées sur ces documents sont des codes d'imputation budgétaire confidentiels.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain Olivier
Responsable de l'accès aux documents
p.j.